



Conseil Municipal

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Séance du mardi 09 avril 2019

Le mardi 09 avril 2019, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au centre culturel «Patrick MASCLET» sous la présidence de M. Bruno VANDEVILLE, Maire, conformément à la convocation qui lui a été faite le mardi 02 avril 2019, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 23 - Secrétaire de séance : Mme Nathalie LETENEUR.

Présents : M. Bruno VANDEVILLE, M. Pascal BOCQUET, Mme Frédérique DÉTREZ, M. Serge GIBERT, Mme Laurence MORY, M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Michèle MAWART, M. Guy DUMURE, Mme Béatrice LAURENT, Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand SIX, Mlle Fatima GHADI, Mme Laëtitia LAURENT, M. Gilles COQUELLE, Mme Nathalie LETENEUR, Mme Martine PINHEIRO, M. Jean FLEURY.

Représentés : M. David LAURY donne pouvoir à M. Serge GIBERT, Mme Christelle STRUYVEN-DELEPIERRE donne pouvoir à Mme Géraldine MARCHISET, Mme Emeline LEVAN-MORTREUX donne pouvoir à M. Pascal BOCQUET.

Absents excuses : M. Joël THOREZ, M. Bertrand MERLIN.

Absent : M. Éric STIENNE.

Un enregistrement audio de la séance est effectué.

SECRETARIAT DE SÉANCE

Mme Nathalie LETENEUR est chargée d'assurer le secrétariat.

FINANCES LOCALES

1 - Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé : Compte administratif

Vu la présentation en date du 25 mars 2019 du compte administratif du budget annexe de la « Foire à l'Ail Fumé d'ARLEUX » pour l'année 2018, par chapitres et par opérations, conformément à la nomenclature M14 ;

Considérant que l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le maire doit quitter la salle afin de permettre à l'Assemblée de voter ;

Considérant que cette disposition n'a pas été respectée lors de la séance du 25 mars 2019 ;

Sur invitation de procéder à nouveau au vote du compte administratif 2018 du budget annexe « Foire à l'Ail Fumé d'Arleux » ;

Considérant que Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Pascal BOCQUET, premier adjoint ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Madame LETENEUR et Monsieur COQUELLE), **ADOpte** le compte administratif 2018 du budget annexe de la « Foire à l'Ail Fumé d'Arleux », lequel peut se résumer comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	2 091,00 €	57 844,46 €
Dépenses	835,00 €	57 009,46 €

2 - Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé : Affectation des résultats

Vu les résultats inscrits au compte administratif du budget annexe de la « Foire à l'Ail Fumé d'ARLEUX » pour l'année 2018, lesquels sont conformes au compte de gestion ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** d'adopter l'affectation en section d'investissement d'un montant de 835,00 € et 0,00 € en fonctionnement.

3 - Budget principal : Compte administratif

Vu la présentation en date du 25 mars 2019 du compte administratif du budget principal pour l'année 2018, par chapitres et par opérations, conformément à la nomenclature M14 ;

Considérant que l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le maire doit quitter la salle afin de permettre à l'Assemblée de voter ;

Considérant que cette disposition n'a pas été respectée lors de la séance du 25 mars 2019 ;

Sur invitation de procéder à nouveau au vote du compte administratif 2018 du budget principal ;

Considérant que Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur Pascal BOCQUET, premier adjoint ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Madame LETENEUR et Monsieur COQUELLE), **ADOpte** le compte administratif 2018 du budget principal, lequel peut se résumer comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 334 349,23 €	2 650 204,29 €
Dépenses	1 335 601,65 €	1 990 567,26 €

4 - Budget principal : Affectation des résultats

Vu les résultats inscrits au compte administratif du budget principal pour l'année 2018, lesquels sont conformes au compte de gestion ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** d'adopter l'affectation en section d'investissement d'un montant de 696 560,00 € et 365 722,64 € en fonctionnement.

5 - Taux d'imposition

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 06 avril 2019 ;

Sur rappel des taux pratiqués en 2018 ainsi que des taux plafonds autorisés pour 2019 :

Sur présentation de l'estimation de recettes fiscales qui tendent à démontrer une majoration estimée à 26 775 € par rapport à l'an dernier par hypothèse d'un maintien des trois taux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** du taux des taxes locales pour l'année 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,94 %
- Taxe foncière (bâti) : 18,83 %
- Taxe foncière (non bâti) : 62,48 %

6 - Autorisations de programme et crédits de paiement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De ne pas abonder le programme 278 « Réhabilitation de la salle Marcel Paul »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2019	Budget 2020
1 778 479,43 €	799 421,07 €	979 058,36 €	- €	- €

- D'actualiser à 831 000,00 € le programme 290 « Aménagement de la place de la mairie » et de ne pas abonder ce programme

Montant actualisé	Réalisations antérieures	Report	Budget 2019	Budget 2020
831 000,00 €	- €	731 000,00 €		100 000,00 €

- De créer le programme 322 « Aménagement de la RD 65 »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2019	Budget 2020
371 881,12 €	435,60 €	46 500,00 €	- €	324 945,52 €

- De créer le programme 324 « Halle de marché »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2019	Budget 2020
555 000,00 €	- €	50 000,00 €	- €	505 000,00 €

- De créer le programme 329 « 16 place du Monument »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2019	Budget 2020
440 523,51 €	- €	- €	175 100,00 €	265 423,51 €

- De créer le programme 330 « 3 rue des Lumières »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2019	Budget 2020
336 576,00 €	- €	- €	250 000,00 €	86 576,00 €

7 - Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 06 avril 2019,

Sur présentation par Monsieur le maire du budget annexe de la « Foire à l'Ail Fumé d'Arleux », par chapitres et par opérations, conformément à la nomenclature M14 ;

Étant précisé qu'il n'est pas proposé de créer d'opération en section d'investissement ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 18 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Madame LETENEUR et M. COQUELLE), **DÉCIDE** d'adopter le budget annexe de la Foire à l'Ail qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

- 12 835,00 € en section d'investissement
- 70 630,00 € en section de fonctionnement
- **FONCTIONNEMENT – RECETTES HT**

Chap/Art.	Libellé	Proposition N
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 400,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	21 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	17 300,00 €
75	Autres produits de gestion courante	23 930,00 €
77	Produits exceptionnels divers	- €
TOTAL DES RECETTES REELES		70 630,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	70 630,00 €
-----------------------------------------------------------	--------------------

Solde N-1

Total cumulé

FONCTIONNEMENT – DÉPENSES HT

Chap/Art.	Libellé	Proposition N
.011	Charges à caractère général	51 330,00 €
.012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	150,00 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		58 630,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	12 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT		12 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	70 630,00 €
---------------------------------------------	--------------------

+

Solde N-1

TOTAL CUMULES

INVESTISSEMENT – RECETTES HT

Chap/ Art.	Libellé	Proposition
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	835,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	12 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		12 835,00 €

Reste à réaliser N-1

Solde N-1

Total cumulé

INVESTISSEMENT – DÉPENSES HT

Chap/Art	Libellé	Proposition Budget N
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 000,00 €
Total des opérations d'équipements		12 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		12 000,00 €

Reste à réaliser N-1

Solde N-1

Total cumulé

8 - Budget principal

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 06 avril 2019,

Sur présentation par Monsieur le maire du budget principal, par chapitres et par opérations, conformément à la nomenclature M14 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 18 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Madame LETENEUR et M. COQUELLE), **DÉCIDE** d'adopter le budget principal qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

- 4 911 704,00 € en section d'investissement
- 2 829 240,64 € en section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap/Art.	Libellé	Proposition N
.013	Atténuations de charges	20 100,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	279 000,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	1 270 718,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	858 699,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	1,00 €
77	Produits exceptionnels divers	1 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELES		2 463 518,00 €

.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES		- €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 463 518,00 €
-----------------------------------------------------------	----------------

Solde positif N-1

Total cumulé

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap/Art.	Libellé	Proposition N
.011	Charges à caractère général	832 500,00 €
.012	Charges de personnel et frais assimilés	898 000,00 €
.014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	2 500,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	219 630,00 €
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		1 952 630,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	52 200,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 056 830,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	772 410,64 €
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES		772 410,64 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 829 240,64 €
---------------------------------------------	-----------------------

Solde négatif N-1

=

Total cumulé

INVESTISSEMENT – RECETTES

Chap/Art.	Libellé	Proposition
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	590 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
	Total des recettes d'équipements	590 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	874 795,00 €
.024	PODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	- €
	Total des recettes financières	874 795,00 €
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	1 464 795,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	772 410,64 €
.040	Opération d'ordre de transfert entre sections	- €
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	772 410,64 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	772 410,64 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 237 205,64 €
----------------------------------------------------------	-----------------------

Reste à réaliser N-1 1 812 100,00 €

Solde positif N-1 862 398,36 €

Total cumulé 4 911 704,00 €

INVESTISSEMENT – DEPENSES

	Libellé	Proposition Budget N
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 545,64 €
23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 225 100,00 €
	204 : Acquisition de terrains	- 155 000,00 €
	274: Réhabilitation école F. Noël	
	278: Réhabilitation de la salle Marcel Paul	
	281: Eclairage Public (3)	33 000,00 €
	290: Aménagement de la place de la mairie	
	293: Rénovation de l'Eglise	
	303 : Extension du parking de la Gare	
	307 : Télégestion éclairage public	- 100,00 €
	308 : Aménagements de la rue de Brunémont	
	309 : Revitalisation centre-bourg	
	310 : Accessibilité des ERP	40 000,00 €

311 : Ateliers municipaux	220 000,00 €
312 : Aménagement Cite du Cambresis	8 000,00 €
313 : Salle des fêtes (2)	
315 : Espace de vie social	- 100,00 €
316 : Reconquête des espaces naturels	1 900,00 €
317 : Aménagement au camping municipal	2 300,00 €
318 : Sécurisation des écoles	
319 : Classement des voyettes dans le domaine public	
320 : Restauration scolaire	
321 : Accueil de loisirs	55 000,00 €
322 : Aménagement RD 65	
323 : Piste cyclable	155 000,00 €
324 : Halle de marché	
325 : Centre bourg garages grand rue	
326 : Centre bourg parcours sante	
327 : Aménagement place du Monument	350 000,00 €
328 : Complexe sportif J. Noël	20 000,00 €
329 : Centre bourg 16 place du Monument	175 100,00 €
330 : Centre bourg 3 rue des Lumières	250 000,00 €
331 : Centre bourg consignes et aides aux commerces	60 000,00 €
332 : Centre bourg village vacances	10 000,00 €
Total des dépenses d'équipements	1 374 645,64 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 000,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	165 000,00 €
Total des dépenses financières	166 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	1 540 645,64 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRES	- €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 540 645,64 €

Reste à réaliser 3 371 058,36 €

Solde négatif N-1 - €

Total cumulé 4 911 704,00 €

Vu le budget primitif de la régie de la Foire à l'Ail ;

Considérant que ce budget s'élève à 81 791,00 € HT toutes sections confondues ;

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 06 avril 2019 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- De solliciter une subvention d'un montant de 12 800,00 € auprès de la Région
- De solliciter une subvention d'un montant de 4 500,00 € auprès du Département
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

10 - Demande de subventions associations 2019

Sur avis de la Commission extra municipale des finances en date du 06 avril 2019 ;

Considérant que Messieurs Serge GIBERT et Guy DUMURE ne prennent pas part au vote en tant que membre exécutif des Amis du Parcours pour ce dossier ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**

- A l'unanimité d'accorder une subvention de 200,00 € au Cambrésis en fête
- A 18 voix POUR d'accorder une subvention de 300,00 € aux Amis du Parcours
- A l'unanimité d'accorder une subvention de 1 000,00 € au Judo Club
- A l'unanimité d'accorder une subvention de 200,00 € au Secours Populaire,
- A l'unanimité d'accorder une subvention de 100,00 € à la Prévention Routière,
- A l'unanimité d'accorder une subvention de 200,00 € au Club des Retraités,
- A l'unanimité d'accorder une subvention de 200,00 € à Musical Abordage.

11 - CAD - Fonds communautaire d'investissement solidaire 2018-2020

Vu les travaux d'aménagement de l'espace Leglay et notamment autour de la salle des sports et de la Maison Pour Tous ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'affecter l'enveloppe de 130 000,00 € du FCIS 2018/2020
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision

12 - Requête STEU-DORDAIN/Commune : Décision implicite de rejet de licenciement pour inaptitude (ester en justice)

Par lettre en date du 21 mars 2019, M. le Secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de Lille nous transmet communication de la requête n°1902277-1 présentée par Maître Manon LEULIET, avocat au barreau de Douai.

Cette requête vise la décision implicite en date du 12 février 2019, rejetant les demandes de l'employée relatives à son licenciement pour inaptitude physique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 18 voix POUR et 2 CONTRE (Madame LETENEUR et Monsieur COQUELLE), **DÉCIDE**

- - D'autoriser M. le Maire à ester en justice dans l'instance ci-dessus rappelée
- - De désigner comme avocat Maître Matthieu LAMORIL, avocat au barreau d'Arras, pour défendre la commune dans cette affaire

DOMAINE ET PATRIMOINE

13 - Acquisition emplacement réservé n°1

Vu l'emplacement réservé n°1 inscrit au Plan Local d'Urbanisme pour la création d'une voirie reliant la rue de Brunémont à la rue Freycinet ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle ZI 509 pour 313 m²
- D'accepter le prix de cession fixé à 1,00 € le m²
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes utiles à l'exécution de la présente décision

DÉCISIONS DIRECTES

14 - Déclarations préalables

TRAVAUX REFUSÉS :

DP05901519O0004 - Clôture et portillon : suppression d'une place de stationnement

DP05901519O0006 – Division foncière : absence de notice explicative et plan masse incomplet

15 - Permis de construire

SANS OBJET

16 - Déclarations d'intention d'aliéner

DIVERS

17 - Questions diverses

Monsieur Gilles COQUELLE fait part à l'Assemblée d'une réunion de présentation du schéma de desserte de la SMTD pour une mise en place en septembre 2019 ; qui permettra notamment à la Commune de bénéficier d'un plus grand nombre de possibilités de déplacements. Monsieur COQUELLE regrette cependant que ce schéma semble écarter les personnes à mobilité réduites. En effet, les autocars ne disposent que d'une seule place pour les personnes à mobilité réduite. Il est cependant important - que ce soit avec la SMTD ou la SNCF - de travailler à une vraie mobilité pour ces personnes afin de trouver des solutions pour favoriser le déplacement en dehors de la commune.

Monsieur le MAIRE informe qu'un travail est actuellement mené avec le SMTD relatif à l'implantation des arrêts de bus. Concernant le train, Monsieur le Maire rappelle que la Commune a financé l'aménagement d'un quai qui est accessible pour les personnes en fauteuil.

**Vu, le secrétaire
de séance, Mme
Nathalie
LETENEUR**

Les membres du Conseil Municipal, M. Bruno VANDEVILLE, M. Pascal BOCQUET, Mme Frédérique DÉTREZ, M. Serge GIBERT, Mme Laurence MORY, M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Michèle MAWART, M. Guy DUMURE, Mme Béatrice LAURENT, Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand SIX, Mlle Fatima GHADI, Mme Laëtitia LAURENT, M. Gilles COQUELLE, Mme Nathalie LETENEUR, Mme Martine PINHEIRO, M. Jean FLEURY.